



Au Collège Communal
de et à :

6150 ANDERLUES
7120 ESTINNES
7100 LA LOUVIERE
6540 LOBBES
6567 MERBES-LE-CHATEAU
7000 MONS
7140 MORLANWELZ

Nos références : PE/2024/03

Personne de contact : Olivier Steigner

Service des Affaires Economiques

064/ 230 605

affaires.economiques@binche.be

Objet : Demande de permis d'environnement de la SPRL Ets Brison & Hamaide Rue des Sinistrés 7 à 7134 Epinois pour le maintien en activité d'une station-service située Rue Salvador Allende 144 à 7134 Leval-Trahegnies

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, en annexe, une copie de l'avis d'enquête ayant trait à l'objet repris sous rubrique.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de nos salutations distinguées.

Guillaume SOMERS
Directeur Général



Laurent DEVIN,
Député-Bourgmestre



ENQUETE PUBLIQUE

Ville de
Binche.

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU
11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

VILLE DE BINCHE

Réf. PE/2024/03

Concerne la demande de permis d'environnement de la SPRL Ets Brison & Hamaide Rue des Sinistrés 7 à 7134 Epinois pour le maintien en activité d'une station-service située Rue Salvador Allende 144 à 7134 Leval-Trahegnies

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de Binche - Service des Affaires Economiques, Centre Administratif, rue Saint-Paul à Binche, à partir du :

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
19 juin 2024	27 juin 2024	Centre Administratif Service des Affaires Economiques, Rue Saint-Paul, 14 à Binche Le 12 juillet 2024 à 10 heures	Administration Communale de Binche Hôtel de Ville Grand-Place 7130 - BINCHE

Le Collège Communal,

Autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement en vertu de l'article 13, alinéa 1^{er}, du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D. 29-19 et R.41-6 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi (sauf fériés), de 8h00 à 12h00 pendant les heures de services, et le mercredi, sauf férié, de 16h00 jusqu'à 20h00 sur rendez-vous (Tel 064/230605)

Des informations techniques peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Fonctionnaire Technique du Service public de Wallonie - Département des Permis et des Autorisations - Direction de Charleroi - rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi (Tél. : 071/65.47.60).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Binche, le 18 juin 2024,

Guillaume SOMERS
Directeur Général



Laurent DEVIN,
Député-Bourgmestre

Centre administratif, rue Saint-Paul, 14 • B - 7130 BINCHE • N° général : 064 23 05 11

Fax Centre administratif : 064 23 05 19 • Fax Hôtel de Ville : 064 23 05 09

Service des Travaux, chaussée Brunehault, 266 • B - 7134 BINCHE (PERONNES) • Fax Service des Travaux : 064 23 06 59

www.binche.be